

Extrait du registre des arrêtés municipaux

## ARRÊTÉ

N° SG 2026-427

Le Maire de Bayeux,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-19,  
VU le Code de la Route,  
VU l'arrêté du 24 mars 2026 portant délégation de signature au profit de Monsieur Jérôme VIVIER, Responsable du service bâtiment de la Ville de Bayeux,  
VU la demande formulée par l'entreprise Citynetworks sollicitant l'autorisation de réglementer temporairement la circulation **route de Caen** à l'occasion de travaux de branchement au réseau BT en souterrain,  
CONSIDERANT que ces travaux auront lieu du 26 mai 2026 au 02 juin 2026,  
CONSIDERANT que ces travaux sont de nature à modifier temporairement la circulation des véhicules,

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** – La circulation de tous les véhicules ou engins à deux roues s'effectuera **par basculement sur chaussée opposée ou en alternée par feux du 26 mai 2026 au 02 juin 2026** :

- Route de Caen entre la rue des fossés fondus jusqu'à la fin d'agglomération, au droit des travaux.

**Article 2** – La pré-signalisation et la signalisation matérialisant les prescriptions du présent arrêté seront mises en place par l'entreprise Citynetworks.

**Article 3** - Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 4** – Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville, Monsieur le Chef du Poste de Police Municipale et l'entreprise chargée des travaux sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A l'Hôtel de Ville, le cinq mai deux mil vingt-six.

Pour le Maire et par délégation  
Jérôme VIVIER  
Responsable du service bâtiment

